

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 13 MAI 2019 À 18 h 30 À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : le maire Kevin J. Haché et les membres :
Rosaire Labrie, Camille Gionet, Yves Roy, Mariette Paulin,
Marie-Soleil Landry, Daniel Mallet et Jean-Guy Blanchard

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : environ vingt-et-une (21)
personnes dans la salle dont deux (2) journalistes, ainsi que
Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire
municipale, Aline Landry, gestionnaire des arrêtés
municipaux, Daniel Landry, agent de développement et Annie
Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire, Kevin J. Haché, appelle l'assemblée à
l'ordre vers 18 h 30.

2019-84

Ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et
appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu
d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2019-85

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2019-86

Présentation de madame
Thérèse Finn McGraw,
présidente et adoption des
membres du MADA

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et
appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu
d'accepter les membres du comité du mouvement MADA
(Municipalité amie des aînés): Thérèse Finn McGraw,
présidente, Louise Blanchard, Roger Gionet, Irène Guraliuc,
Gertrude Landry, Linda Landry, Christina Mallet et Léo Mallet.
Adoptée

2019-87

Lecture dans son intégralité de
l'arrêté intitulé « Arrêté de la
Ville de Caraquet établissant
un code de déontologie »

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et
appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de
faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté
de la Ville de Caraquet établissant un code de déontologie ».
Adoptée

2019-88

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté de la Ville de Caraquet établissant un code de déontologie »

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté de la Ville de Caraquet établissant un code de déontologie ». Adoptée

2019-89

Troisième lecture par son titre de l'arrêté intitulé « Arrêté de la Ville de Caraquet établissant un code de déontologie »

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté de la Ville de Caraquet établissant un code de déontologie », et que cet arrêté porte le numéro 350. Adoptée

2019-90

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » - Succession Hélène Nellie Lanteigne

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » de la Succession Hélène Nellie Lanteigne. Adoptée

2019-91

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » - Succession Hélène Nellie Lanteigne

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » de la Succession Hélène Nellie Lanteigne. Adoptée

2019-92

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » - Succession Hélène Nellie Lanteigne

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » de la Succession Hélène Nellie Lanteigne, et que cet arrêté porte le numéro 347. Adoptée

2019-93

Résolution visant à soumettre l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant le plan municipal de Caraquet » au ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux – Succession Hélène Nellie Lanteigne

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Camille Gionet;

CONSIDÉRANT QUE l'article 112(1) de la Loi sur l'urbanisme exige que le Conseil demande l'approbation d'un plan municipal par le ministre;

CONSIDÉRANT QUE cet arrêté répond aux conditions prescrites par la Loi;

II EST RÉSOLU que la secrétaire municipale, au nom et pour le compte du Conseil, présente au ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux une demande d'approbation de l'arrêté no. 347 conformément aux exigences du paragraphe 112(2) de ladite Loi. Adoptée

2019-94

Lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Succession Hélène Nellie Lanteigne

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la Succession Hélène Nellie Lanteigne. Adoptée

2019-95

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Succession Hélène Nellie Lanteigne

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la Succession Hélène Nellie Lanteigne. Adoptée

2019-96

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » - Succession Hélène Nellie Lanteigne

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Caraquet » de la Succession Hélène Nellie Lanteigne, et que cet arrêté porte le numéro 348. Adoptée

2019-97

Résolution fixant la date de la réunion publique – Agrès de pêche

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par le conseiller Camille Gionet;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a décidé de modifier l'arrêté de zonage et que cette modification a pour but d'encadrer l'entreposage extérieur d'agrès de pêche;

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 (1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage comme spécifié dans l'annexe 2019-68 du procès-verbal du 8 avril dernier;
- b) la secrétaire municipale se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111 (1) les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111 (4) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 8 juillet 2019 en la salle du conseil municipal de Caraquet (N.-B.) à 18 h 30. Adoptée

2019-98

Résolution autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage et fixant la date de la réunion publique – Roulottes de voyage (utilisation résidentielle

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Daniel Mallet;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a décidé par voie de résolution le 19 février 2019 d'adopter une modification à l'arrêté adoptant le plan municipal et à en donner avis au public conformément aux prescriptions de l'article 25 (1) de la Loi sur l'urbanisme dans le journal l'Acadie Nouvelle le 1^{er} mars 2019;

CONSIDÉRANT QU'il est aussi nécessaire de modifier l'Arrêté de zonage; et

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption de tels arrêtés modificateurs;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits au paragraphe 111(1), les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111(4) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 10 juin 2019 en la salle du Conseil de Caraquet, N.-B. à 18 h 30. Adoptée

2019-99

Résolution autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage et fixant la date de la réunion publique – Roulottes de voyage (villégiature dans la rue de l'Ile)

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a décidé de modifier l'arrêté de zonage et que cette modification a pour but de simplifier l'encadrement des roulottes de voyage en zone de villégiature;

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 (1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage tel que recommandé par le CRP;
- b) la secrétaire municipale se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111 (1) les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111 (4) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêtés soit fixée au 10 juin 2019 en la salle du conseil municipal de Caraquet (N.-B.) à 18 h 30. Adoptée

2019-100

Lecture et adoption du procès-verbal

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 8 avril 2019. Adoptée

2019-101

Questions non réglées découlant de ce procès-verbal

Aucune question non réglée découlant de ce procès-verbal

2019-102

Exposés des membres du Conseil

Le maire fait un compte-rendu des rencontres de la CSR-PA concernant la collecte des ordures.

Le maire mentionne que l'Écocentre est maintenant ouvert.

Le maire invite les gens à la conférence de presse d'Acadie Love qui a lieu ce vendredi et à participer au Festivin et au Festival acadien.

Le conseiller Yves Roy félicite les Forces Vives pour le spectacle de l'atelier la Rencontre qui avait lieu samedi dernier.

Le conseiller Camille Gionet souhaite une bonne saison de pêche 2019 à tous.

2019-103

Correspondance reçue et
envoyée du mois d'avril 2019

Les membres du conseil passent en revue la
correspondance reçue et envoyée du mois d'avril 2019.

2019-104

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2019-105

Suivi des dossiers

Aucun suivi des dossiers

2019-106

Présentation et intervention du
public

Aucune présentation ni intervention du public

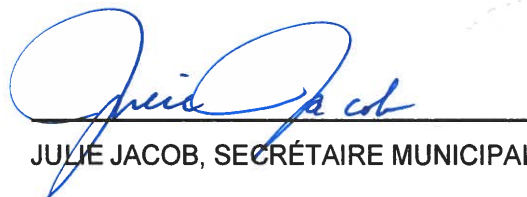
2019-107

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet, il est résolu
de lever l'assemblée et la séance est levée vers 19 h 14.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE